



PIA 3 Action 1.1 « Territoires d'innovation pédagogique »
AAP « Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures »
PAnDRAMA
Pour l'Accompagnement à l'Orientation et à la Réussite à Aix-Marseille Avignon

Présentation du 10 janvier 2019

CFVU



Sommaire

1. Le contexte de l'AAP
2. Le public cible et le déploiement
3. Les fiches actions
4. L'évaluation
5. Le pilotage et la gouvernance
6. Le budget

1. Le contexte de l'AAP

L'action 1.1 « Territoires d'Innovation Pédagogique » et l'AAP « Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures »: objectifs

1.1. Territoires d'Innovation Pédagogique
soutien à des démonstrateurs permettant de renforcer la capacité du système éducatif à atteindre ses objectifs fondamentaux

Volet 1 – La préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur

Développement d'outils et d'actions d'amélioration de la transition bac-3/+3 et d'aide à l'orientation

Volet 2 – Les « ESPE du futur »

Volet 3 – Les campus des métiers

AAP « Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures » (70 M€) en 2 vagues

- L'AAP « Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures » encourage la constitution sur les différents territoires d'**écosystèmes de l'orientation** qui fédèrent l'ensemble des acteurs de la formation, de l'emploi et bien sûr de l'information et du conseil en orientation, autour d'un **même objectif** : mettre à la **disposition des élèves et de leurs familles** tous les éléments **d'information nécessaires sur les formations, leurs attendus et leurs débouchés professionnels**, les accompagner dans **l'élaboration d'un projet de poursuite d'études** et les aider ainsi à faire les meilleurs choix à l'entrée dans l'enseignement supérieur.

1. Le contexte de l'AAP

1. Un consortium académique à ce jour (Comité de Pilotage) projet porté par AMU:



2. Un AMO:



3. Un large partenariat : collectivités territoriales, entreprises, branches et associations professionnelles, autres acteurs de l'orientation, campus des métiers...

Les défis et approches de PAnDRAMA

3 défis que le projet devra relever:

- **Atteindre tous les lycéens du territoire, dans leur diversité, pour une équité de traitement** grâce à des formats d'actions permettant d'obtenir un effet démultiplicateur ;
- **Lever l'autocensure, rehausser l'estime de soi, la confiance et l'autonomie de tous les futurs étudiants**, par une démarche aspirationnelle et proactive de leur part ;
- **Coordonner les actions de l'ensemble des intervenants dans le processus d'orientation vers l'enseignement supérieur** pour mieux préparer les élèves à la poursuite d'études post-bac

3 approches prioritaires en réponse aux défis:

- **Associer outils numériques innovants d'accompagnement à l'orientation à des dispositifs en présentiel** dans le cadre des créneaux horaires et calendaires dédiés à l'orientation ;
- **Mettre l'accent sur la valeur de l'exemple** (témoignages d'étudiants, « mentorat » de professionnels...), le **lien entre pairs** (les jeunes parlent aux jeunes, les enseignants aux enseignants...) et **l'ouverture vers de nouveaux horizons** (visites in situ d'établissements du supérieur par les élèves et leurs familles...);
- **Mettre en œuvre une stratégie structurée et progressive de mobilisation des acteurs impliqués dans le projet d'orientation**, notamment ceux peu mobilisés jusque-là (**parents, professionnels**), coordonner leurs actions dans un continuum pour accompagner les lycéens de la seconde à la terminale vers un choix de poursuite d'études post-bac motivé, éclairé et réaliste.

2. Le public cible et le déploiement

Publics cibles

Publics cibles: Les élèves et les enseignants des classes de seconde première et terminale des lycées publics et privés (LEGT et LPD) de l'académie d'Aix-Marseille (109 lycées, + de 70000 lycéens) *organisés en réseaux académiques,*

Il nécessite néanmoins de procéder en deux temps : une phase d'expérimentation de l'offre de services du projet sur un périmètre plus restreint (2019-2023), suivie, après évaluation, d'une phase de déploiement progressif à l'ensemble du territoire (2023-2029).

- Le périmètre expérimental des quatre premières années du projet est construit de manière à être représentatif des enjeux du territoire et de la diversité des publics visés, **soit huit réseaux académiques répartis sur les quatre départements de l'académie** : sept réseaux implantés en zones rurales (deux dans le 04, deux dans le 05) et prioritaires (deux dans le 13, un dans le 84), et un réseau « standard » (13). Il intègre les lycées privés de ces huit territoires et représente trente-six établissements (21 publics, 15 privés), soit le tiers des lycées de l'académie.
- Le périmètre de déploiement
 - les 35 lycées publics et privés du Réseau B de 2023-2026
 - Les 38 lycées restants publics et privés entre 2026-2029

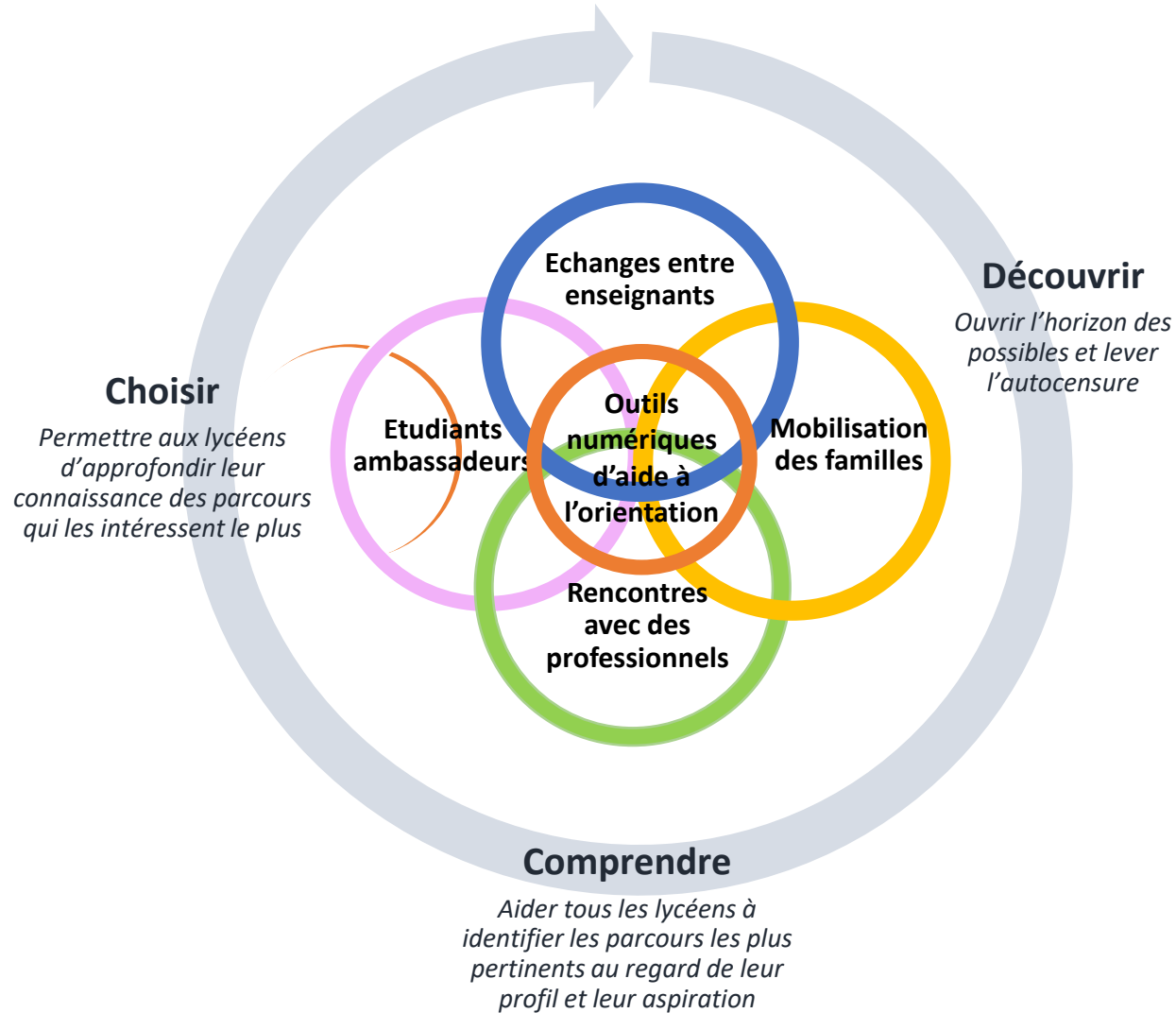
Au total en 10 ans le projet (5 actions), sera déployé sur 109 lycées publics et privés

2. Le public cible et le déploiement

ANNEES	RESEAUX	Nombre de lycées
Déploiement 2026-2029		

Actions à déployer sur 10 ans

Interagir pour mieux orienter vers le supérieur



3. Les fiches actions

Fiches Actions:

Action 1: Des outils numériques d'aide à l'orientation

Combinaison de Pitango et Parcouréo pour élaborer le parcours d'orientation + validation du parcours par la plateforme Inspire

Action 2: Ateliers d'échanges enseignants du secondaire et du supérieur

2 types d'ateliers: information sur l'offre du territoire et la vie étudiante (PP Seconde et Première)/ rencontres thématiques disciplinaires (PP Terminale)

Action 3: Etudiants ambassadeurs

Information et mise en action des lycéens (mallette pédagogique ludique, capsules vidéos alumni...)

Action 4: Actions à destination des familles/ parents

« Soirée des familles » à l'université et rencontres au sein des lycées en zones prioritaires

Action 5: Information par les professionnels, employeurs et alumni

Forum des métiers, visites d'entreprises, entrepreneur 1 jour/job, mercredi de l'orientation, start-up lycée, mentorat...

Rôle des acteurs

Types d'acteurs	Rôle dans le projet PANORAMA et l'orientation des lycéens
Etudiants-ambassadeurs	Témoigner dans les lycées (anciens élèves), outillés d'une mallette pédagogique et formés par les SUIO. Ils donneront aux lycéens un aperçu de leurs parcours, des filières d'études post-bac et des métiers qui en découlent. Former le « club des étudiants-ambassadeurs », aiguiller vers des étudiants-éclaireurs ¹ et/ou vers les acteurs professionnels partenaires. Mobiliser les familles et parents (AFEV) et organiser des visites in situ dans les établissements du supérieur (<i>Fiche action 3</i>).
Enseignants du secondaire (PP)	Participer aux ateliers d'échanges avec les enseignants du supérieur (mieux appréhender les choix de spécialités pertinents au lycée pour les parcours d'études supérieures, les attendus dans le supérieur, pratiquer des échanges de service si possible). Coordonner grâce aux outils numériques une dynamique itérative et collective pour une co-construction des parcours d'orientation avec les élèves (<i>Fiche action 2</i>).
Enseignants du supérieur	Participer aux échanges avec les enseignants du secondaire sur les choix de spécialités pertinents au lycée en relation avec les poursuites d'études post-bac, ainsi que les attendus des formations post-bac. Pratiquer des échanges de service en fonction des possibilités et des établissements partenaires. (<i>Fiche action 2</i>). Recevoir les familles au sein des établissements supérieurs partenaires (<i>Fiche action 4</i>).
Parents et familles	Accompagner les choix d'orientation de leurs enfants de façon éclairée et objective à travers leur implication active dans le projet d'orientation, via les outils numériques (<i>Fiche action 1</i>), et l'échange avec les enseignants du supérieur (<i>Fiche action 4</i>).
Entreprises / monde socio-économique local et régional	Apporter une meilleure connaissance des métiers et débouchés par des visites d'entreprises, témoignages au sein des établissements ou vidéos (<i>Fiche action 5</i>).
Psychologues de l'Education Nationale (PsvEN) et CIO	Ecouter et accompagner l'orientation des lycéens en assurant un suivi personnalisé pour les aider à structurer leurs réflexions en lien avec l'ensemble des actions du projet PANORAMA (<i>Fiches actions 1 et 2</i>).
Services d'information et d'orientation du supérieur	Elaborer et mettre en œuvre la formation des étudiants-ambassadeurs (<i>Fiche action 3</i>). Participer aux ateliers d'échanges entre enseignants du secondaire et du supérieur (<i>Fiche action 3</i>).

¹ Ces étudiants joignables online partagent leur expérience avec les lycéens sur la plateforme d'orientation post-bac Inspire d'Article 1 <https://www.inspire-orientation.org/eclaireurs>

4. L'évaluation

Dispositif de suivi et d'évaluation

- **Acteurs:**

- 1/Création d'un Observatoire Académique des Parcours de Réussite (**OAPR**): aide au pilotage et mobilisation
- 2/Laboratoires de recherche associés (SFERE-Provence)
- 3/Comité de suivi et d'évaluation

- **Indicateurs:**

- 3 max par action + sélection de 3 indicateurs quantitatifs et 3 indicateurs qualitatifs renseignés annuellement

- **Modalités de collecte et d'analyse des données:**

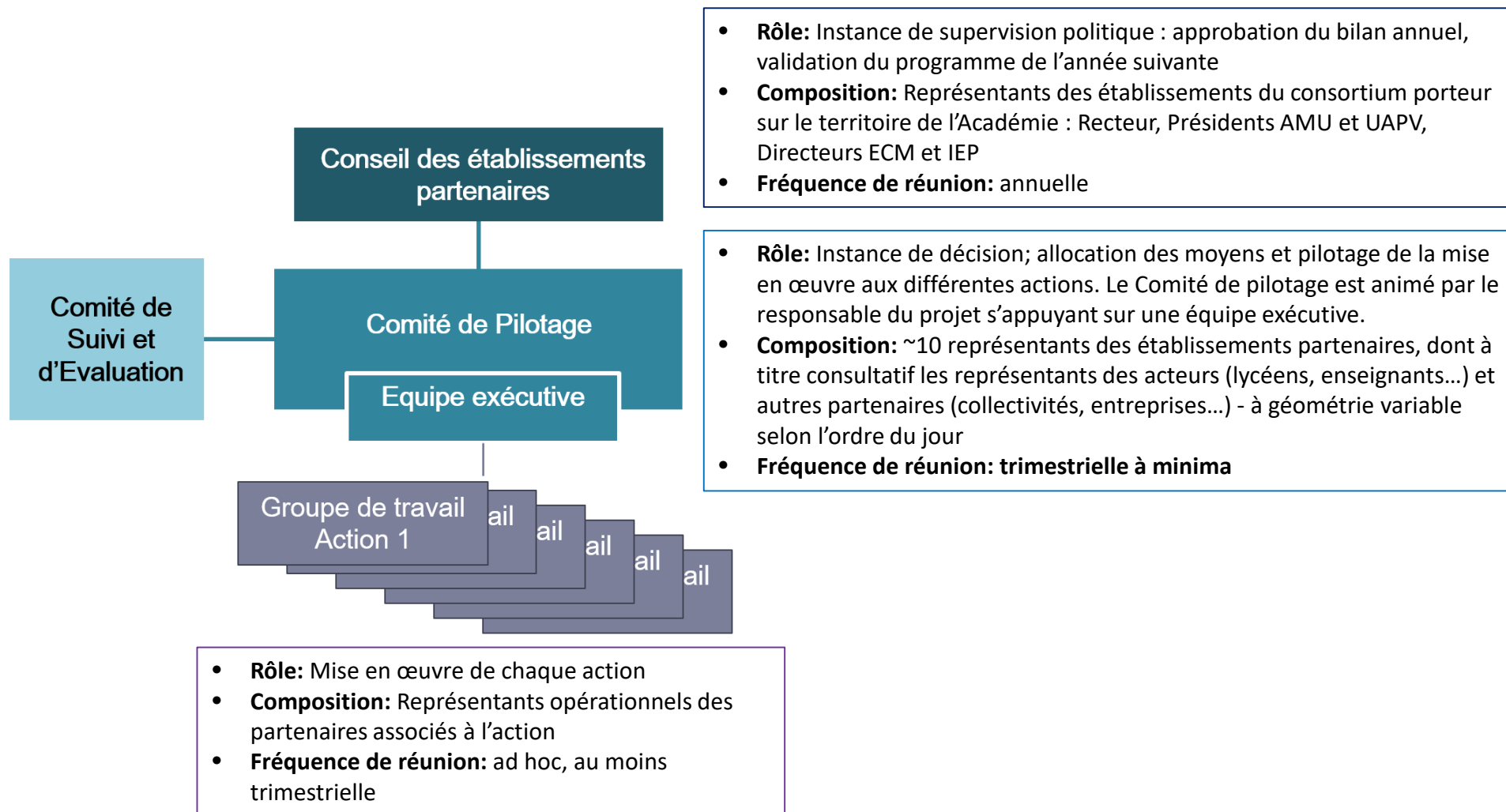
- Référencements des élèves sur les outils numériques, questionnaires de satisfaction, résultats récoltés et exploités par l'OAPR, enquêtes et analyses des équipes de recherche (suivi de cohortes)

- **Analyse des risques pouvant survenir et propositions de mécanismes correcteurs:**

- 1/Risque de redondance/non adéquation aux besoins spécifiques du terrain
- 2/Risque de dilution et de suivi approximatif
- 3/Risque de ne pas atteindre certains publics

Le pilotage et la gouvernance

- **Rôle:** Instance consultative d'aide au pilotage par la consolidation et l'analyse d'indicateurs de réalisation, de résultats et d'impact ; conseil au CoPil sur le déploiement; accompagnement des groupes de travail sur l'auto-évaluation
- **Composition:** Equipe exécutive et équipes de recherche partenaires
- **Fréquence de réunion:** au moins trimestrielle



6. Le budget

PAnORAMA	Montant global (€)
Financement	
Dépenses prévisionnelles totales	12 776 625
<i>Dont apports des partenaires (co-financements)</i>	7 525 485
<i>Dont financées par la subvention au titre du PIA</i>	5 251 140